

UV Germi - Donner à l'eau une seconde vie

SAINT-VIANCE - En France, 86% des ressources en eau potable sont utilisées pour l'agriculture. Difficilement concevable alors que l'eau se fait de plus en plus rare ? En Corrèze, l'entreprise UV Germi a mis au point un dispositif qui permet de réutiliser les eaux usées, et ainsi de préserver les nappes souterraines.

Les années passent et nous surprennent de plus en plus souvent le nez en l'air, à guetter les lourds nuages chargés de pluie et les averses qui ne viennent pas. L'exception semble devenue la nouvelle règle, et la canicule de l'été 2003, qui avait surpris la Nation toute entière par son ampleur et sa soudaineté, apparaît a posteriori comme le premier épisode d'une interminable série de sécheresses. Quoiqu'en disent les sceptiques et les pourfendeurs de complots en tous genres, notre planète se réchauffe sous l'effet du dérèglement climatique, entraînant, du même coup, une raréfaction de la ressource en eau disponible pour satisfaire les besoins des humains. C'est là qu'UV Germi intervient. Implantée sur la commune de Saint-Viance (Agglo de Brive) depuis une dizaine d'années, cette entreprise de taille moyenne s'est progressivement forgé une réputation de spécialiste de la dépollution de l'eau, de l'air et des surfaces, et une place de leader français dans le domaine de la déchloration des piscines. Un savoir-faire que son PDG fondateur, André Bordas, n'a de cesse de mettre au service de projets à forte valeur environnementale. Sa dernière installation en date ? Une REUT (prononcer « Riout », contraction du mot « réutilisation » en anglais) aménagée au sein de la station d'épuration de Terrasson. Rares sont les stations des eaux usées équipées de tels dispositifs. « En France, assure le direc-



La station d'épuration de Terrasson est désormais équipée pour transformer les eaux usées en eau dite « d'usage » - © DR

teur général adjoint d'UV Germi, Willy Fortunato, nous réutilisons seulement 1 % de nos eaux usées, contre 15 % chez nos voisins espagnols et plus de 80 % en Israël. » Or, insiste ce fervent défenseur du développement durable, « l'eau est trop précieuse pour n'être utilisée qu'une seule fois. Lui donner une seconde vie, c'est limiter les prélèvements dans les milieux naturels », qui plus est dans les nappes souterraines, qui fournissent l'essentiel de l'eau potable en France et sont particulièrement longues et difficiles à reconstituer. Alors, comment ça marche ? En temps ordinaire et dans les stations d'épuration « classiques », les eaux souillées par les usages domestiques, industriels et agricoles sont traitées en différentes

étapes avec d'être rejetées dans le milieu naturel. Si ces conditions d'assainissement répondent à des normes européennes drastiques, elles n'ont pas vocation à rendre l'eau potable ni même utilisable pour de nouvelles activités.

Transformer les effluents en eau de qualité supérieure

À moins que... « Les stations équipées d'une REUT prélèvent une partie des eaux usées pour leur faire subir un traitement plus poussé. À Terrasson, la REUT est équipée d'un réacteur à UV qui détruit naturellement les bactéries, les virus et les parasites en brisant l'ADN des micro-organismes, des composés volatiles et

des particules fines présentant un risque pour la santé des personnes. » Ainsi, appuie Willy Fortunato, « l'eau devient suffisamment 'propre' pour des usages ne nécessitant pas une eau de type 'potable', mais requérant néanmoins une eau de qualité supérieure ». Et ces activités sont particulièrement nombreuses : arrosage des espaces verts, hydrocurage des canalisations urbaines, nettoyage des stations d'épuration, lessivage des rues et défense en cas d'incendie, on pourrait même imaginer que cette eau de seconde main serve à l'irrigation des terres agricoles – l'agriculture consommant, en France, 86 % de l'eau potable produite.

Entièrement automatisée et fonctionnant 20 heures sur 24, la REUT de Terrasson peut traiter jusqu'à 5m³ d'eau par heure selon les besoins des utilisateurs. La distribution de cette eau « d'usage » se fait par citernage uniquement, tout comme à Bergerac et Sarlat, deux autres communes équipées d'un module REUT. « En Corrèze, nous n'avons pas encore de dispositif de ce genre » regrette Florence Mouly, directrice du territoire Dordogne Limousin chez Véolia, qui espère bien faire bouger les lignes d'ici la fin de l'année. Mais pour cela, il faudra composer avec un cadre réglementaire encore strict – toute REUT doit faire l'objet d'une autorisation préalable par le préfet – et sans doute faire sauter quelques a priori négatifs au sein de la population.

Priscille PEYRE

QUELQUES CHIFFRES

En France, 67% de l'eau potable est prélevée dans les nappes souterraines et 33% dans les eaux de surface. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 86% de ces ressources sont utilisées à des fins agricoles, 6% pour des usages domestiques, et les 8% restants dans l'industrie. L'Hexagone compte plus de 900 kilomètres de réseau de distribution, avec un taux de rendement de 79%, soit en moyenne 20% de pertes liées à des fuites. En moyenne, les Français consomment 150 litres d'eau par jour et par personne.

Santé - Une jolie vache déguisée en fleur

AMBROISIE - Si chèvres, vaches et moutons raffolent de l'ambroisie, il n'en va pas de même de l'humain, que cette plante originaire d'Amérique peut sérieusement incommoder : entre 1 et 3,5 millions d'entre nous y seraient allergiques, parfois jusqu'à la crise d'asthme. De plus en plus présente en Corrèze, elle mobilise les pouvoirs publics qui enjoignent à arracher chaque pied identifié. Explications.

Les allergies saisonnières : ceux qui les subissent savent combien elles compliquent le quotidien, entre nez rougi par les mouchages intempestifs, éternuements, yeux larmoyants et parfois crises d'asthme. Depuis près de vingt ans, la Corrèze a vu apparaître une petite plante mignonne, fort appréciée par les lapins ainsi que par les ovins, bovins et caprins : l'ambroisie à feuille d'armoïse. Une petite fleur arrivée droit d'Amérique du Nord, au développement aussi rapide que celui d'un basketteur de la NBA, dont la croissance s'échelonne entre avril et novembre. Peu de milieux la dissuadent, on la retrouve aussi bien sur les parcelles agricoles, au bord de cours d'eau, sur des zones de chantiers, dans les jardins, les parcs et même au bord des routes. Mais voilà : contrairement aux animaux, les humains entretiennent avec cette plante une relation compliquée.

« Une jolie fleur dans une peau de vache »

Son pollen est redoutable et entraîne des réactions allergiques même lorsqu'on n'est exposé qu'à cinq grains de pollen par mètre cube d'air. La période redoutable pour les allergiques s'échelonne de mi-août à fin octobre, le pic s'installant au mois de septembre. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes bien connus des personnes allergiques : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme. Rien de sympathique, donc, dans la rencontre avec miss Ambroisie.



Nectar des dieux grecs, l'ambroisie entraîne des allergies chez nous, pauvres mortels - © DR

D'autant que les allergies ne sont pas sans conséquences sur les finances publiques... Ainsi en 2020, entre 1 et 3,5 millions de personnes ont été identifiées allergiques aux pollens d'ambroisie, pour un coût de prise en charge médicale estimé entre 59 et 186 millions d'euros par an. Conséquence, des pertes de production liées aux arrêts de travail se situant entre 10 et 30 millions d'euros par an. Enfin, la vie des personnes allergiques est elle aussi impactée financièrement, à hauteur de 346 à 438 millions d'euros par an. Pourtant, l'ambroisie est une substance divine de la mythologie grecque, nourriture délicieuse des dieux qui leur assure, avec le nectar, leur immortalité... La jolie plante aurait-elle inspiré Georges Brassens, lui qui chantait « Une jolie fleur dans une peau de vache / Une jolie vache déguisée en fleur » ? Outre sa fâcheuse tendance à nous donner des allures de lapin russe, l'ambroisie concurrence de façon fort déloyale les cultures de printemps. Face aux dégâts de cette petite peste, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, la Direction départementale des territoires et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) s'associent pour mobiliser contre cette espèce végétale, dont vous serez peut-être surpris d'apprendre qu'elle appartient à la même famille que le tournesol.

Rien de mieux que l'arrachage manuel

Un arrêté préfectoral fixant les modalités de surveillance, de prévention et de lutte contre les ambrosies a été promulgué en Corrèze, fixant la création d'un réseau de lutte et de surveillance et d'un comité de coordination, ainsi que la mise en place d'un réseau de référents communaux. Leur rôle : participer à la surveillance et informer sur les mesures de lutte pouvant être appliquées, et l'obligation de mettre en œuvre ces mesures (arrachage, fauchage, tonte...) avant pollinisation et grenaison. Il est en outre recommandé de procéder à l'élimination de l'intruse sans recours à la chimie : après avoir enfilé une paire de gants, il va falloir vous baisser et arracher l'ambroisie avant sa floraison fin juillet. Bref, s'attaquer à l'ambroisie, c'est éviter qu'elle ne s'attaque à vous, à condition de vous y prendre de la bonne manière. N'hésitez pas à signaler la zone infestée au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (ambrosie@cpiecorreze.com), ou via la plateforme interactive administrée par Fredon France pour le compte de l'Observatoire des ambrosies (<https://signalement-ambrosie.atlasante.fr>).

C.K.

Bilan - Clap de fin pour « La Corrèze, je l'aime, je la préserve »

Fin 2022, le Département a noué un partenariat avec l'association des maires et des résidents d'Intercommunalité et Corrèze Environnement afin d'engager une démarche collective pour lutter contre les dépôts sauvages, un phénomène malheureusement de plus en plus fréquent. Cette démarche s'inscrit d'ailleurs pleinement dans le cadre du programme Corrèze Transition Ecologique porté par le Conseil départemental qui comprend notamment un axe consacré à la préservation et la valorisation des espaces naturels du cadre de vie. Après l'organisation au mois de novembre d'une demi-journée de formation à destination des élus, en première ligne face à ce fléau, un second volet a été mis en œuvre au printemps avec l'opération « La Corrèze, je l'aime, je la préserve » qui s'est tenue du 1^{er} au 8 avril.

Ce sont ainsi 45 structures qui ont participé à cet événement dont 21 associations, 17 communes, 4 écoles et 3 collèges. Plus de 1 000 Corrèziens se sont mobilisés pour cette campagne de nettoyage qui était également ouverte au grand public, avec plus de 16 tonnes de déchets collectés. « Une première à renouveler pour aller plus vite et plus loin ». Suite à cette forte mobilisation, un temps d'échange et de bilan a été organisé à l'Hôtel du Département ce mardi 27 juin. L'occasion pour les participants réunis autour de Patricia Buisson, vice-présidente déléguée à la Transition Ecologique, de revenir sur l'opération et d'envisager les suites à donner. Lors de cet après-midi, les initiatives les plus marquantes ont également été mises à l'honneur par le Département avant un retour en images sur l'ensemble des opérations conduites partout en Corrèze.